

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE  
Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## Dérogation mineure

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **9 mars 2020 à 20h au 295D**, route de l'Église à Saint-Claude une demande de dérogation mineure « 2020-02-0001 » telle que présentée ci-dessous.

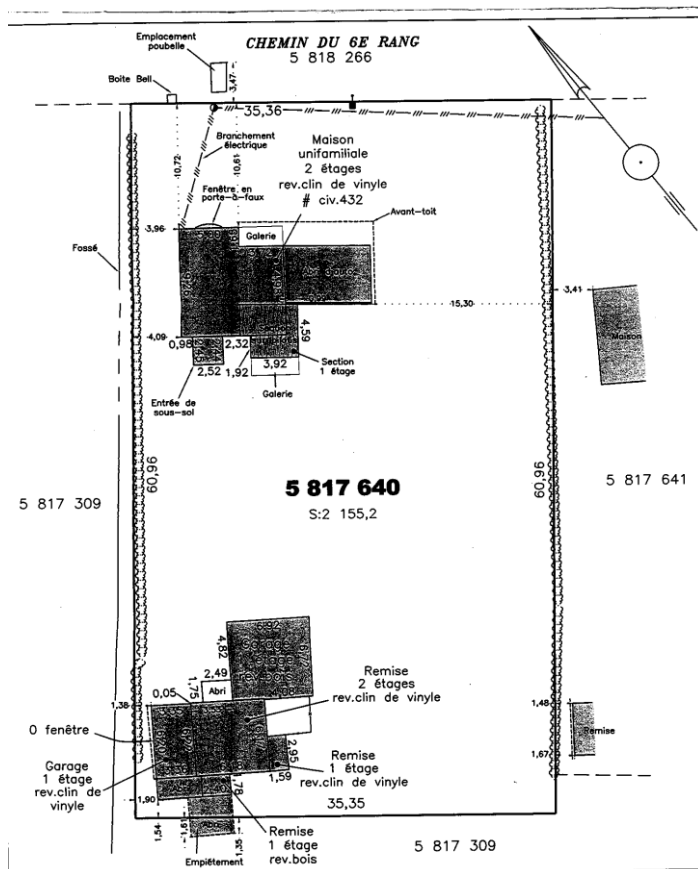
### Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

Erreur d'implantation lors de la construction d'un bâtiment principal en 1988. La marge de recul avant est 10.72m alors que la norme est de 15.3m

### Adresse du site concerné :

432, rang 6 Saint-Claude lot 5 817 640 zone : ID-16

### Plan :



**Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.**

**DONNÉ à Saint-Claude, ce 17 février 2020**

Signé \_\_\_\_\_

France Lavertu  
Directrice générale, sec très. g.m.a

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, Caisse des Sources et dans l'Étincelle.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 février 2020

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et sec-très.